

Manif contre le contrôle technique des motos

La manifestation était annulée mais le rassemblement était lui bien maintenu

La Préfecture a attendu le mercredi 13 avril pour refuser et interdire ce parcours.... Elle évoque un contexte défavorable, manque d'effectifs policiers, jour de départ et retour de vacances donc risques d'accidents potentiels. Elle a proposé un itinéraire de substitution.

Le lendemain, jeudi 14 avril, s'appuyant cette fois-ci, sur un arrêté ministériel du 15 décembre 2015, la Préfecture de la Loire propose un nouvel itinéraire.

La FFMC de la Loire n'a pas accepté au motif que le nouveau tracé ne donnait pas suffisamment de visibilité à son action de revendication et ne permettrait pas aux motards ligériens de faire connaître largement leur exaspération.

Ces différents points ont été soumis aux membres de notre bureau départemental. A contre cœur, il a décidé d'ANNULER la manifestation.



En compagnie de Michel Deboffles (chemise blanche) président de la FFMC42, Piston club de Trèves, Pilat pour Tous, la Coramuc étaient présents



Pilat pour Tous / la Coramuc avaient écrit
au député François Rochebloine afin de
contribuer à supprimer l'idée du
contrôle technique

pour appuyer notre demande, à son tour

M. François Rochebloine a adressé une lettre au Premier Ministre



François ROCHEBLOINE
Député de la Loire
Membre de la Commission des Affaires Étrangères
Vice-Président de la Délégation Française de
l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe
Conseiller Général Honoraire



Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Saint Chamond, le 15 avril 2016

N. Ref : 0702ta16

Monsieur le Premier Ministre,

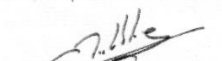
Permettez-moi d'attirer votre attention avec une particulière insistance sur le projet de nouvelle réglementation relative à l'instauration d'un contrôle technique lors de la revente de véhicules à deux

Cette mesure n'a pas manqué de faire réagir très vivement les associations de motards et je dois reconnaître que je ne suis pas insensible aux arguments sur lesquels leurs responsables s'appuient pour exprimer leur refus d'une nouvelle mesure dont la pertinence reste à démontrer en particulier pour les véhicules tout terrain.

La mise en place d'un tel contrôle technique pose problème car, outre son coût, il va générer des difficultés. En effet, beaucoup de deux roues tout terrain notamment, ne peuvent répondre totalement aux exigences d'homologation et si ce contrôle doit se limiter à une banale vérification visuelle des éléments de sécurité du véhicule, vous m'accorderez que même un usager peu informé peu le réaliser

ce qui est à mon sens profondément regrettable. En matière de sécurité routière, il est généralement recommandé de développer un minimum de pédagogie, or tout indique que sur ce dossier, tel n'a pas été le cas.

Je tenais à vous faire part de mon sentiment sur cette affaire et reste naturellement à votre disposition. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.


François ROCHEBLOINE



Souhaitons que l'on soit entendu ...

